

# Ouvrier exécution bâtiment gros oeuvre

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

### Métiers apparentés

Manœuvre bâtiment  
Manœuvre gros œuvre  
Manutentionnaire de chantier  
Ouvrier exécution bâtiment gros oeuvre  
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment  
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment / Manœuvre (bâtiment)  
Ouvriers qualifiés du travail du béton  
Ouvriers qualifiés du travail du béton / Ouvrier du bâtiment (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié



### Codes

- **CITP88** : 7129
- **PCS-ESE 2003** : 681a
- **ROME1999** : 42111
- **PCS-ESE 2003** : 621b
- **CITP88** : 9313
- **CITP2008** : 9313
- **FAST** : 01-01-91

### DESCRIPTIF

Le manoeuvre exécute des travaux manuels variés sur instructions d'un professionnel sur un chantier de gros oeuvre :  
manutention

préparation du mortier ou du béton  
huilage des coffrages  
nettoyage du chantier  
aide pour les tâches qui ne peuvent être exécutées seul par le professionnel.

Ce poste est de moins en moins fréquent sur les petits chantiers.

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

### Aspects sociologiques :

Cette profession a tendance à disparaître. Les tâches étant de plus en plus effectuées par les ouvriers qualifiés.

Profession essentiellement masculine.

### Formation professionnelle :

Aucune formation n'est nécessaire.





### Evolution de carrière


Ce poste peut permettre d'accéder à différents emplois dans ce domaine d'activité.


## CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES






### Lieux de travail










CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chantier	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	espace de travail avec locaux sociaux inadaptés ou absents	mettre à disposition des locaux sanitaires et sociaux adaptés	maladie contagieuse		
			intoxication par des produits chimiques et substances nocives et exposition à ces produits		
	espace de travail avec défaut d'hygiène				
	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
chantier en extérieur dans les métiers du BTP	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
	rayonnement ultraviolet 	porter des lunettes de protection contre les UV			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		se couvrir, porter des vêtements			
			cancer cutané 		
			pathologies oculaires liées aux UV 		
			coup de soleil		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
bâtiment en construction					
bâtiment en rénovation	amiante (fibre) 			SIR Suivi Individuel Renforcé (amiante) 	
					recommandations HAS pour la surveillance médicale après exposition à l'amiante 
		évaluer le risque amiante 			
		contrôler les VLEP(amiante) 			
		respecter les interdictions d'affectation (amiante) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 3) 			
		prévenir le risque amiante (sous section 4) 			
		porter des EPI adaptés au risque amiante 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former au risque amiante 			
		rédiger la fiche d'exposition à l'amiante			
		traiter les déchets (amiante) 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			RG 30		
			RG 30 bis (attention : liste limitative)		
			plaque pleurale		
			plaque pleurale avec asbestose		
			mésothéliome 		
			cancer broncho-pulmonaire		
	plomb (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 1 Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		
zone de stockage du matériel BTP					

## Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
dépendance fonctionnelle ou hiérarchique	objectifs divergents et logiques différentes avec la hiérarchie 	informer sur le rôle des divers interlocuteurs			
		améliorer la communication et l'organisation			
			stress lié aux conflits d'objectifs		
			troubles névrotiques liés à un sentiment de dévalorisation		
	faible latitude de décision dans l'organisation de son travail				






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail posté 2x8	travail poste 2x8	privilégier le volontariat	perturbation de la vie sociale		
			troubles du sommeil 		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles de la vigilance 		
coactivité dans le BTP					




## Tâches





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
manutenionner des matériaux	nuisances de l'ouvrier exécution bâtiment gros oeuvre				établir la fiche de poste de l'ouvrier exécution bâtiment gros oeuvre
		ordonnance de prévention pour ouvrier exécution bâtiment gros oeuvre			
préparer le mortier ou le béton	poussiere de ciment, aluminosilicate de calcium				EFR
		porter des gants adaptés			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		limiter les parties découvertes du corps			
		interdire de manipuler le ciment à mains nues			
		prévenir la mise en suspension des poussières			
		nettoyer très régulièrement le matériel manuel			
		capter au point d'émission 			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
			RG 8		
			rhinite allergique, sans précision		
			irritation oculaire		






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermite allergique de contact (RG 65)		
transporter le mortier ou le béton					
conduire des machines	renversements d'engins de chantiers	obtenir le CACES 			
nettoyer le chantier et son cantonnement					
démolir des ouvrages	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	poussiere de chantier				EFR
		capter au point d'�mission 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
faire des saignées, percer des cloisons	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail situ� en hauteur 	mettre les �quipements de travail en conformit� 			
		supprimer les postes de travail � l'�chelle 			
		mettre � disposition une plate-forme de travail 			






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
	matériaux contenant de l'amiante MCA (cf produits)				
	silice (cf produits)				
	plomb (cf. produits)				
participer aux terrassements et aux fouilles					
huiler les coffrages					
participer à l'élingage des éléments de coffrage	chute d'objets	mettre les équipements de travail en conformité 			
		Porter des gants de protection contre les risques mécaniques			
		Porter un casque			







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		
			lésions traumatiques multiples, sans précision		
			heurt causé par le lancement ou la chute d'un objet		
guider les manoeuvres du grutier					
poncer du béton					
se déplacer sur un échafaudage	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plateforme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail avec sol instable				








## Outils et équipements



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
bétonnière	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
compresseur	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
perforateur	bruit superieur a 80 dB 			r�aliser un examen audiom�trique (exposition au bruit)	
					v�rifier l'absence d'ototoxique m�dicamenteux
		r�duire le bruit 			




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
treuil simple					
tronçonneuse à disque	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
pelle					
brouette					
brouette à moteur					
seau					
pioche					
marteau piqueur	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
élingue 	rupture de l'élingue				
	basculement de la charge soulevée	respecter les consignes			
éléments de coffrage					
benne à béton					
basting					
pièces d'échafaudages					
talocheuse lisseuse mécanique ( hélicoptère)					
scie circulaire (BTP)					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tourets de câbles					


### Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
briques					
parpaings					
pierres					
sacs de ciment					
sable (BTP)	silice cristalline 				radiographie pulmonaire
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	
					EFR
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aspirer au poste de travail			
		changer les filtres			
		Porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosol FFP3			
		Proscrire le balayage à sec, utiliser l'aspirateur et le nettoyage à l'humide			
		respecter les règles d'hygiène 			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
		capter au point d'émission 			
			cancer broncho-pulmonaire		
			RG 25		
			silicose		
			classement CIRC 1		
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			irritation respiratoire		
huile de décoffrage					

## Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chaussures de sécurité					
gants adaptés à l'activité					
casque					
protections auditives 					
lunettes de protection					
masque anti-poussières					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue de travail au logo de l'entreprise					
veste et pantalon de travail					
gants adaptés aux produits chimiques utilisés.					
gants de manutention					

## EN SAVOIR PLUS

### Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des

médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

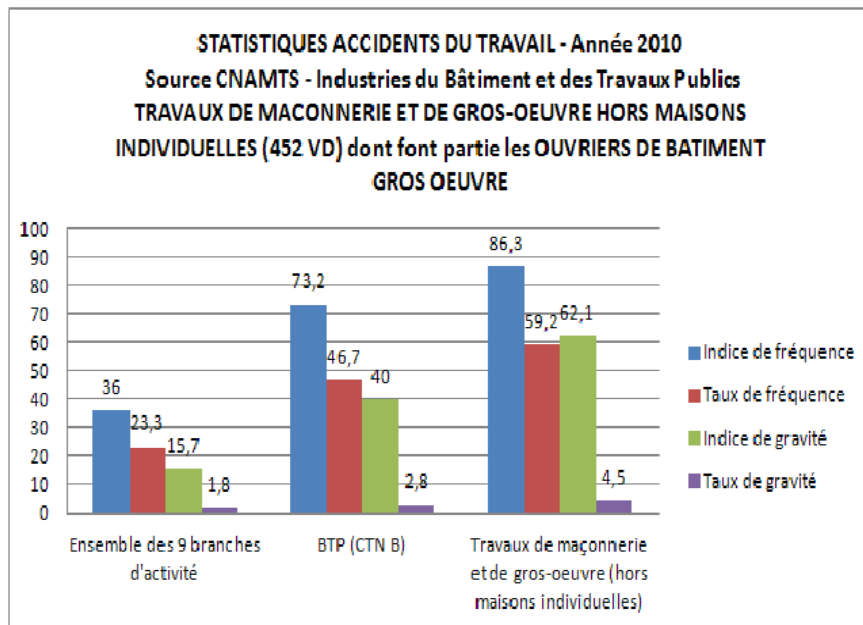
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

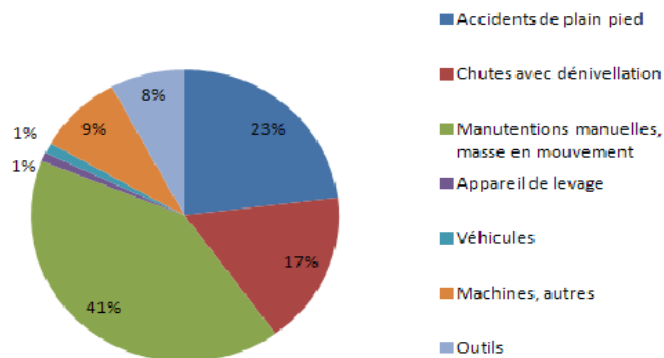
- **Tableau n°08 : Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium)**
- **Tableau n°25 : Pneumoconioses consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice libre**
- **Tableau n°30 : Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°30BIS : Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante**
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°46 : Mycoses cutanées**

- [Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail](#)
- [Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes](#)
- [Tableau n°79 : Lésions chroniques du ménisque](#)
- [Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes](#)

4. Statistiques accidents du travail (année 2010) :



REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL  
Année 2010  
Source CNAMTS - Industries du Bâtiment et des Travaux Publics  
TRAVAUX DE MACONNERIE ET DE GROS-OEUVRE HORS MAISONS  
INDIVIDUELLES (452 VD) dont font partie les OUVRIERS DE BATIMENT  
GO



8 décès dont 3 liés à des chutes avec dénivellation et 2 à la manutention d'objets en mouvement

## Caractéristiques exceptionnelles

Les manoeuvres peuvent intervenir sur des chantiers à risques spécifiques (pétrochimique, nucléaire...) ou des lieux particuliers (station d'épuration, milieu hospitalier...). Exceptionnellement le manoeuvre peut intervenir sur des chantiers de démolition.

## Glossaire métier

Colle = mortier ;

## Conclusions

Ce métier dit "pénible" est généralement accessible sans expérience ni formation particulière. Il expose à plusieurs nuisances : la manutention, les postures contraignantes, les bruits, les vibrations et les poussières, les intempéries, les produits chimiques dangereux.

Il peut être heurté par des objets et engins en mouvements.

## Règlementation

Pas de réglementation spécifique. Selon les tâches, les machines et les produits utilisés des réglementations spécifiques peuvent concerner ce métier.

## Références bibliographiques

BOULAT JF. Risques professionnels dans le bâtiment et les travaux publics. EMC (Elsevier Masson SAS, Paris) Pathologie professionnelle et de l'environnement, 16-539-A-10, 2008:10 pages.

## ADRESSES UTILES

Groupement National Multidisciplinaire de Santé au Travail dans le BTP  
6-14, rue La Pérouse  
75784 Paris Cedex 16  
Tél : 01 40 69 53 77 ; [courrier@gnmstbtp.org](mailto:courrier@gnmstbtp.org)

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics  
Tour Amboise  
204 Rond Point du Pont de Sèvres  
92516 Boulogne-Billancourt  
Tél : 01 46 09 27 00 ; [www.oppbtp.fr](http://www.oppbtp.fr)

Comité Central de Coordination pour l'Apprentissage du Bâtiment et des Travaux Publics  
19 rue du Père Coërentin  
75680 Paris  
Tél : 01 40 64 26 00 ; [www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr)

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment  
2 rue Béranger  
75140 Paris  
Tél : 01 53 60 50 00 ; [www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)

Fédération Française du Bâtiment  
33 avenue Kléber

75784 Paris

Tél : 01 40 69 51 00 ; [www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr)

Fiche métier FMP issue de la **FMP Ouvrier exécution bâtiment gros oeuvre** consultable sur <https://www.fmpresanse.fr>